

Failles révélées par la crise Covid-19 : le Collectif Handicaps tire les premières leçons

Paris, le 23 juin 2020. **Dans son discours du 14 juin, le président de la République, Emmanuel Macron, a reconnu que la crise sanitaire avait révélé « des failles, des fragilités » dans le pays et qu'il fallait « tirer toutes les leçons de ce que nous avons vécu ».** Le Collectif Handicaps en tire les premières leçons dans un document intitulé : **“La crise Covid-19 : l'expérience d'une mise à distance sociale exacerbée”** et formule **15 demandes autour de 3 urgences.**

S'appuyant sur le discours du président de la République, le Collectif Handicaps souhaite contribuer pleinement aux concertations annoncées, afin que les personnes en situation de handicap et leurs familles sortent de la situation d'invisibilité mise en exergue par la crise sanitaire.

Les principaux enseignements de la crise pour le Collectif Handicaps

La crise a révélé combien la question de l'**accès aux soins** des personnes en situation de handicap était cruciale. Du jour au lendemain, de nombreuses personnes se sont retrouvées sans aucun accès à des soins réguliers pourtant essentiels à leur vie quotidienne, ou pour celles malades du covid-19 sans accès à l'hôpital ou à des soins idoines.

Alors que les mesures de confinement se sont imposées à tous, les **services d'accompagnement médicosocial et d'aide à domicile** ne se sont plus retrouvés en mesure de répondre aux attentes des personnes retournées au domicile familial, ou de celles bénéficiant d'un service à domicile. Ceci a provoqué un arrêt brutal de nombre d'accompagnements sociaux nécessaires à la vie de tous les jours, voire des interactions sociales entraînant isolement et pertes de repère.

L'invisibilité des personnes en situation de handicap, de leurs proches et des professionnels qui les accompagnent a été marquante pendant la crise sanitaire. Ce champ complet de la société française a été oublié tant en termes de matériel de protection, que de reconnaissance symbolique et médiatique. Il n'est désormais pas convié aux négociations du Ségur de la Santé sur la revalorisation de ces métiers.

Les **solutions de répit** destinées aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux aidants sont désormais trop peu nombreuses. Nombre d'entre eux, épuisés restent sans alternatives. Les proches ont pallié, et pallient encore, de même que les associations les manquements de l'État, pourtant garant de la solidarité nationale.

L'accessibilité de la communication officielle pendant la crise a globalement été défailante. Certes, les conférences de presse du Ministère des Solidarités et de la Santé ont été interprétées en langue des signes française, rarement sous-titrées par les services du Gouvernement. De manière disparate, les interventions du président de la République ont été, elles aussi, sous-titrées et accompagnées par un interprète en langue des signes, parfois trop

peu visible pour garantir une réelle accessibilité. L'accès à l'information y compris en Facile à lire et à comprendre reste pourtant clé pour les personnes en situation de handicap afin de gérer au mieux la crise sanitaire et ses conséquences comme tout citoyen.

La crise a accéléré **l'usage des outils numériques** pour suivre l'école à distance, pour télétravailler, pour la télémedecine, pour présenter des attestations numériques, pour repérer des réseaux d'entraides de proximité, pour se faire livrer des courses, etc. Ces outils constituent parfois un obstacle pour un certain nombre de personnes en situation de handicap. Elles n'ont alors plus la possibilité de travailler, de se soigner, de remplir les formulaires administratifs si l'offre numérique n'est pas accessible.

Enfin, **l'école** à la maison n'a, encore une fois, que mis en exergue les difficultés existantes des élèves en situation de handicap qui ont besoin d'un accompagnement scolaire et éducatif. Sans accompagnement de qualité, il n'y a pas d'école inclusive possible.

3 urgences, 15 demandes

Des premières leçons de la crise sur la base des constats formulés par les personnes en situation de handicap, leurs familles et les aidants, le Collectif handicaps formule trois urgences :

- répondre aux besoins et aux aspirations des personnes en situation de handicap
- accélérer la transformation de la société pour permettre à toutes les personnes en situation de handicap de vivre dignement
- rendre effectifs les droits...même en état d'urgence !

Pour répondre à ces urgences, le Collectif Handicaps formule 15 demandes, notamment :

- le financement des services à domicile de manière pérenne capables d'accompagner différentes situations de vie de personnes présentant des déficiences motrices, intellectuelles, cognitives, des troubles psychiques ou neurodéveloppementaux, etc.
- l'application de la circulaire du 4 septembre 2012 relative à l'évaluation de l'impact de tous les projets de loi sur la situation des personnes handicapées,
- l'accessibilité de toutes les communications officielles,
- le principe de la conception universelle comme condition de tous les plans de relance qui sont annoncés.

Contacts presse :

Collectif Handicaps - Stéphane Lenoir – stephane.lenoir@collectifhandicaps.fr - 06 14 85 42 62

APF France handicap – Sophie Lasbleis – sophie.lasbleis@apf.asso.fr - 06 89 74 97 37